

comme elle, la langue romane vulgaire. Les hommes de langue teutonique les confondaient déjà avec les Gallo-Romains sous le nom de Welches (*Walli, Galli*, Wallons, Gaulois). A l'aurore de la nationalité française, le vieux nom de *Gaulois* commençait à réparaître et à effacer le nom emprunté de *Romains*.

Karle, s'adressant aux Teutons de l'armée germanique, répéta ensuite la formule du serment en langue tudesque; puis les deux peuples en masse se rendirent garants du serment, et jurèrent d'obliger leurs rois à le tenir l'un envers l'autre¹. Lodewig et Karle n'avaient garde de vouloir manquer à leurs mutuels engagements : ils s'unissaient d'autant plus étroitement et plus sincèrement, qu'ils apprenaient davantage à connaître l'incurable déloyauté de leur adversaire.

Un parfait accord régnait entre les deux frères : ils mangeaient et dormaient sous le même toit, et leurs compagnons vivaient tous en bonne intelligence. « Les deux rois, dit Nithard, adroits à toute espèce d'exercices, aimaient fort les jeux militaires : souvent ils assemblaient toute la multitude des gens de guerre dans quelque lieu convenable; on rangeait d'abord, face à face et en nombre égal,

1. Voici le texte *roman* du serment prêté par Lodewig : — « Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvamento, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai io cist meon fradre Karle, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. » — C'est-à-dire : « Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera savoir et pouvoir; je sauverai (je défendrai) ce mien frère Karle, et en aide et en chaque chose, comme on doit par droit défendre son frère, pourvu qu'il fasse de même envers moi. Et jamais avec Lothar je n'accepterai de plaid qui, par ma volonté, soit dommageable à mon frère Karle. »

Un chef gallo-romain reprit au nom de tous : « Si Lodewigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus, meos sendra, de suo part non lo tanit, si io returnar non l'int pois, ne io ne neuls cui io returnar int pois in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li fuer. » — « Si Lodewig observe le serment qu'il jure à son frère Karle, et que Karle, mon seigneur, de son côté ne le tienne pas, si je ne l'y puis ramener, ni moi ni aucun autre que j'y puisse ramener ne lui serons aucunement en aide contre Lodewig. »

C'est là le plus ancien monument de la langue romane. Elle n'a pas encore l'article; elle use encore de l'inversion et a un reste de déclinaison; c'est-à-dire un nominatif et un cas oblique. Ce troisième caractère subsistera durant le moyen âge presque entier.

deux troupes de Saxons, de Wascons, d'Austrasiens, de Bretons; au signal donné, les deux bandes se ruaient impétueusement l'une sur l'autre, puis, au moment de s'entre-heurter, l'un des escadrons tournait bride, et, le bouclier au dos, fuyait au galop vers ses camarades demeurés en réserve; les fuyards se retournaient alors et poursuivaient à leur tour ceux devant lesquels ils avaient fui, jusqu'à ce qu'enfin les deux rois et toute la jeunesse, s'élançant de toute la vitesse de leurs chevaux et brandissant leurs javelines à grands cris, accourussent se précipiter dans la mêlée et poursuivre tantôt les uns et tantôt les autres. C'était un beau spectacle que de voir tant de modération parmi tant de nobles guerriers : dans une si grande multitude d'hommes de race diverse, personne n'osait insulter ou maltraiter qui que ce fût, ainsi qu'il arrive souvent, même parmi des gens peu nombreux et se connaissant mutuellement. » Cette description d'une joute du ix^e siècle est curieuse : les exercices des guerriers carolingiens ressemblaient moins aux tournois chevaleresques qui leur succédèrent qu'aux « jeux de cannes » (*djerid*) des Arabes.

Les armées combinées s'étaient portées de Strasbourg sur Worms et Mayence, et y avaient reçu de nombreux renforts bavares, allemands et même saxons. Les deux rois eurent alors une supériorité décisive : Peppin, dégoûté de l'alliance de Lothar, avait repassé la Loire, et l'empereur était revenu à Aix-la-Chapelle, où il n'avait pas daigné répondre aux propositions pacifiques de ses frères : il n'eut que le temps de s'enfuir à la nouvelle de l'approche des deux rois, qui marchaient rapidement sur la résidence impériale. Lothar quitta Aix avec ses leudes les plus dévoués, évacua l'Austrasie entière, gagna la Bourgogne, et ne s'arrêta qu'aux bords du Rhône. Les évêques du parti vainqueur déclarèrent que Lothar, « dénué de toute science et de tout bon vouloir pour le gouvernement de l'État », était rejeté « par le juste jugement de Dieu », et autorisèrent Karle et Lodewig à se partager son royaume. Le pouvoir apparent de disposer des couronnes était passé de l'aristocratie guerrière à l'aristocratie

épiscopale, qui déposait les rois et ne pouvait défendre ses propres biens. Au clergé, la suprématie honorifique, mais aux gens de guerre, le profit réel.

L'arrêt des évêques ne fut cependant pas mis à exécution, ou du moins n'eut pas de conséquences durables. L'Austrasie, humiliée de se voir conquise par des vassaux germaniques et romains, n'était pas résignée à son sort : Lothar, cantonné sur le Rhône, adossé à l'Italie, avait encore des moyens de résistance assez redoutables; l'état déplorable de la Germanie, où la puissance franque et le christianisme étaient mis en péril par le soulèvement des Saxons *stellings* et par les incursions croissantes des Nordmans et des Slaves, faisait une loi à Lodewig de terminer à tout prix la guerre de Gaule. Karle, de son côté, voyait la moitié de l'Aquitaine ennemie, la Bretagne neutre et menaçante; les leudes enfin étaient las de la guerre, et les rois ne pouvaient les contraindre à la poursuivre.

Les deux frères accueillirent donc les offres de paix que Lothar se résignait enfin à leur adresser sérieusement. Les hostilités cessèrent, et un plaid eut lieu entre Lothar, Lodewig et Karle, vers la mi-juin 842, dans une île de la Saône, près de Mâcon : les trois princes y arrêtaient les bases d'un traité, dont la conclusion définitive traîna encore plus d'un an. Lodewig profita de cet intervalle pour tourner toutes ses forces contre la confédération populaire de *Stellings*, et parvint à l'accabler et à la dissoudre après une lutte sanglante suivie de cruelles exécutions : ce fut le dernier effort du paganisme saxon; mais les païens des péninsules et des îles du Nord ne vengèrent que trop leurs frères du continent germanique.

Le pacte des trois fils de Lodewig le Pieux fut signé à Verdun, en août 843, aux dépens de Peppin, qu'abandonna entièrement Lothar : l'Italie, la Bavière et l'Aquitaine furent mises hors part pour Lothar, Lodewig et Karle, et le reste de l'Empire fut divisé en trois lots : l'empereur n'eut point à se plaindre des grands choisis pour servir d'arbitres et pour régler le partage; on lui donna toute la Gaule

orientale, bornée à l'est par le Rhin, la Reuss et les Alpes, à l'ouest par l'Escaut, la moyenne et la haute Meuse, la Saône et le Rhône; Lyon lui appartient. Karle eut tout le reste de la Gaule; Lodewig, la Germanie moins la Frise, attribuée à Lothar, et plus, les trois villes de Mayence, Worms et Spire sur la rive gauche du Rhin : il les avait demandées, afin d'avoir des vignobles dans son royaume.

Ce ne fut plus là, pour ce qui concernait la Gaule, un morcellement éphémère comme tous ceux qu'on avait tentés depuis la mort du grand Karle; ce partage de la Gaule entre le roi de Neustrie et l'empereur a laissé des vestiges jusque dans les temps modernes, et la délimitation établie par le traité de Verdun entre les États de Lothar, qui depuis relevèrent de l'Empire, et le royaume neustro-aquitain, qui devint le royaume de France, a subsisté, du moins dans le Nord, jusqu'au *xvi^e* siècle, à travers d'immenses révolutions¹.

Tout lien hiérarchique avait disparu entre les trois États constitués par le pacte de Verdun, et le titre d'empereur ne donnait plus au prince qui le portait qu'une préséance honorifique : la monarchie de Charlemagne n'était plus! « Pleurez sur la race des Franks! » s'écrie le diacre lyonnais Florus, dans des vers qui sont véritablement le chant funèbre de l'Empire; « pleurez sur la race des Franks, parce que l'Empire élevé par la grâce du Christ est maintenant gisant dans la poussière. »

Non seulement l'Empire est solennellement dissous, mais la nation même des Franks est partagée, et reprend sa vieille division d'hommes de l'Est et d'hommes de l'Ouest, avec des mœurs et des idées nouvelles. La division de l'Empire en royaumes indépendants n'est que le premier degré de la dissolution du vaste corps qui doit engendrer en mourant de nouvelles existences nationales et provinciales. Nous

1. Les limites du nord ne commencèrent à changer que par la renonciation de François I^{er} à ses droits de suzeraineté sur la Flandre, et par la conquête de Metz, Toul et Verdun, sous Henri II. Au midi, la France avait recouvré la limite naturelle des Alpes, du *xiv^e* au *xv^e* siècle.

allons assister à la longue et laborieuse formation de la nationalité française dans la Neustrie, dans la *France* romane d'entre l'Escaut et la Loire, qui vient de nous faire entendre les premiers bégaiements de sa langue au plaid de Strasbourg; l'Austrasie, au contraire, descendant de la glorieuse suprématie qu'elle a exercée depuis Peppin de Héristall, va s'éteindre et s'effacer entre les deux nationalités française et teutonique, qui se forment sur ses deux flancs.

L'histoire des origines est achevée : l'histoire de France proprement dite commence.

